

OCP publie ses résultats au quatrième trimestre et à fin décembre 2025

- Forte croissance du chiffre d'affaires en 2025, porté par les produits personnalisés --
- Marges parmi les meilleures du secteur malgré la hausse des coûts des matières premières --
- Avancées stratégiques majeures dans le dessalement, les énergies renouvelables et l'expansion des capacités de production --

OCP S.A. ("OCP" ou le "Groupe"), leader mondial des solutions de nutrition des plantes et des engrais phosphatés, publie aujourd'hui ses résultats au quatrième trimestre et à fin décembre 2025.

Chiffres clés à fin décembre 2025

- Le chiffre d'affaires a atteint 113 943 millions de dirhams, en hausse par rapport aux 96 989 millions de dirhams réalisés en 2024.
- La marge brute s'est établie à 72 147 millions de dirhams, contre 62 683 millions de dirhams un an plus tôt.
- L'EBITDA s'est élevé à 43 198 millions de dirhams, en hausse de 11% par rapport aux 39 068 millions de dirhams enregistrés en 2024, avec une marge d'EBITDA de 38%, contre 40% sur la même période de l'année précédente.
- Les dépenses d'investissement ont totalisé 34 084 millions de dirhams, en baisse de 22% par rapport aux 43 588 millions de dirhams de l'année précédente.

Commentaire du management

« 2025 marque une année de solide performance pour OCP qui reflète une exécution rigoureuse et constante. Nous avons maintenu une croissance à deux chiffres tout au long de l'année, portée par une demande soutenue et par la montée en gamme vers des solutions à forte valeur ajoutée, moteur de croissance et de différenciation, notamment le TSP.

Cette performance reflète la transformation engagée du Groupe et notre capacité à ajuster en permanence notre production et notre mix produit afin de capter la demande incrémentale, tout en proposant des solutions à forte valeur agronomique.

Dans un environnement de marché globalement conforme à nos attentes, avec une demande robuste et certaines contraintes d'offre, notre activité engrais a progressé de 15% et représente désormais plus des deux tiers de nos revenus. Le TSP continue de gagner en importance dans notre portefeuille, avec une traction particulièrement forte en Asie de l'Est et une demande soutenue au Brésil.

Nous avons également démontré une forte résilience opérationnelle. Malgré la hausse des coûts des intrants et des effets de change défavorables, nous avons maintenu une croissance à deux chiffres de l'EBITDA et une marge élevée de 38%. Cela illustre notre discipline opérationnelle, la rigueur dans la gestion des coûts et les gains d'efficacité générés sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

En parallèle, nous avons poursuivi l'exécution de nos priorités stratégiques, avec des avancées significatives dans le renforcement de notre autonomie opérationnelle et l'expansion de nos capacités. L'autonomie en eau et en énergie constitue un pilier central de la résilience et de la stratégie de décarbonation du Groupe OCP, permettant de réduire l'exposition aux contraintes structurelles tout en soutenant une croissance durable à long terme. Nous avons notamment atteint l'autonomie en eau pour le site de Khouribga, renforcé nos capacités de dessalement à Jorf Lasfar et mis en service de nouvelles capacités solaires. Ces investissements structurants soutiennent la poursuite de notre expansion industrielle et renforcent durablement notre compétitivité à horizon 2030.

Enfin, la confiance des marchés dans notre trajectoire s'est traduite par le succès de notre émission obligatoire de 1,75 milliard de dollars, largement sursouscrite. L'accès solide du Groupe aux marchés internationaux de capitaux constitue un levier stratégique de transformation pour OCP, renforçant notre capacité à répondre aux enjeux mondiaux de sécurité alimentaire, à accroître nos capacités de production et à consolider et accélérer notre durabilité et notre compétitivité à long terme, tout en préservant notre flexibilité financière. » a déclaré Mostafa Terrab, Président-Directeur Général.

Résultats opérationnels et financiers

- Exercice 2025

Les prix des engrais phosphatés sont restés élevés durant la majeure partie de 2025, malgré des périodes de volatilité. Les prix sont restés globalement stables au premier trimestre, avant d'augmenter au deuxième trimestre et de se maintenir jusqu'au milieu du troisième trimestre, portés par les restrictions des exportations chinoises et une forte demande en Inde pour reconstituer ses stocks, soutenue par les mesures de subventions gouvernementales.

À partir de la fin du troisième trimestre, les achats indiens ont ralenti après reconstitution des stocks, et les acheteurs brésiliens se sont orientés vers des produits à faible teneur en phosphate. Aux États-Unis, la demande s'est également affaiblie au cours de l'année, en raison des contraintes d'accessibilité.

Le chiffre d'affaires d'OCP a atteint 113 943 millions de dirhams, en hausse par rapport aux 96 989 millions de dirhams enregistrés en 2024, reflétant à la fois une dynamique de volumes soutenue et une montée en gamme progressive du portefeuille produits vers des solutions à plus forte valeur ajoutée.

Le chiffre d'affaires des engrais a enregistré une hausse de 15% en monnaie locale, porté par des volumes d'exportation plus élevés, notamment vers l'Inde. De plus, les volumes de TSP ont augmenté de 48% sur un an, représentant 30% des exportations totales d'engrais, contre 22% en 2024. Cette performance illustre l'orientation stratégique d'OCP vers des engrais agronomiquement efficaces et customisés, qui améliorent la productivité et la santé des sols, tout en soutenant la différenciation du Groupe sur ses marchés clés.

Le chiffre d'affaires de la roche a augmenté de 50% en monnaie locale d'une année sur l'autre, principalement porté par des volumes d'exportation plus élevés vers l'Inde et par une granulation renforcée grâce à la hausse des ventes d'engrais. En revanche, le chiffre d'affaires de l'acide phosphorique a reculé de 15% sur la période, reflétant le repositionnement stratégique du Groupe vers la production.

Le Strategic Business Unit **Specialty Products & Solutions (SPS)** poursuit sa montée en puissance et s'affirme comme un moteur clé de croissance pour le Groupe. Axé sur des segments premium, à plus forte marge et structurellement résilients, en forte émergence à l'échelle mondiale, SPS contribue de plus en plus à la diversification d'OCP et à la qualité de ses résultats. SPS a réalisé une performance solide en 2025, avec un chiffre d'affaires à l'export atteignant 6 275 millions de dirhams en 2025, en hausse de 19% par rapport à l'année précédente, consolidant davantage sa position en tant que relais de croissance en forte expansion, positionné sur des segments premium à forte résilience. La croissance a été principalement portée par des volumes plus élevés d'acides de spécialité, d'engrais hydrosolubles et de phosphates alimentaires, consolidant davantage la position de SPS en tant que moteur de croissance au sein du Groupe.

La marge brute a atteint 72 147 millions de dirhams, en progression par rapport aux 62 683 millions de dirhams enregistrés l'année précédente. Cette hausse reflète la forte croissance du chiffre d'affaires et une gestion efficace des coûts tout au long de la chaîne de valeur, qui ont plus que compensé la hausse des coûts des matières premières, en particulier le soufre.

L'EBITDA s'est élevée à 43 198 millions de dirhams, contre 39 068 millions de dirhams l'année précédente. La marge d'EBITDA de 38% souligne la solide dynamique opérationnelle du Groupe, soutenue par la flexibilité industrielle de sa plateforme de production intégrée et les gains continus d'efficacité à travers l'ensemble de ses opérations.

La dette financière nette a atteint 119 121 millions de dirhams, avec un ratio de levier de 2,76x au 31 décembre 2025, contre 2,53x à fin 2024.

- Quatrième trimestre 2025

- Le chiffre d'affaires s'est élevé à 29 578 millions de dirhams, contre 27 943 millions de dirhams au quatrième trimestre 2024.
- La marge brute a atteint 18 515 millions de dirhams, contre 18 193 millions de dirhams au T4 2024.
- L'EBITDA s'est élevé à 12 130 millions de dirhams, contre 12 063 millions de dirhams au T4 2024, résultant sur une solide marge d'EBITDA de 41%.

Faits marquants récents

Financement :

En avril 2025, OCP a réalisé avec succès une émission obligatoire internationale de 1,75 milliard de dollars, en deux tranches (5 ans et 10 ans), largement sursouscrite. Cette opération reflète la confiance des investisseurs dans la solidité financière du Groupe et confirme son accès robuste aux marchés, constituant un levier clé pour soutenir l'exécution de sa stratégie d'investissement.

Les fonds levés sont destinés à financer la deuxième phase du plan d'investissement, notamment l'expansion des capacités, les projets liés à l'eau et aux énergies renouvelables, ainsi que le développement de l'ammoniac vert.

Expansion des capacités de production :

Le programme d'expansion du Groupe se poursuit conformément à sa feuille de route stratégique, avec des investissements structurants visant à renforcer durablement la compétitivité du Groupe à horizon 2030 :

- Hub TSP de Jorf Lasfar :** Le Complexe Chimique de Jorf Lasfar a poursuivi l'avancement de son programme d'expansion en 2025. La Phase I du Hub TSP, comprenant deux lignes de production de 500 KT chacune, a été achevée, avec la mise en service des deux lignes en 2025. La Phase II, qui ajoutera deux lignes supplémentaires de 1 MT chacune par an, progresse, avec la livraison et l'installation des équipements en cours.
- Nouvelle unité d'acide phosphorique à Jorf Lasfar :** Une unité de 1 500 T P2O5/Jour a été mise en service en mars 2025.
- Corridors Mzinda-Safi et Meskala-Essaouira :** Des progrès significatifs ont également été réalisés, incluant l'avancement de la construction sur l'ensemble des sites principaux, la mobilisation des contractants et le début de l'installation des équipements. En décembre 2025, la création de Mzinda Fertilizers Company 1, 2 et 3 a permis le transfert de 3,2 milliards de MAD d'actifs pour soutenir les activités engrais.
 - **Mzinda-Safi :** capacité annuelle de 15 Mt de roche phosphatée, 3 Mt d'acide phosphorique et 8,4 Mt d'engrais.
 - **Meskala-Essaouira :** capacité de production annuelle de 25 millions de tonnes de roche phosphatée, 1 million de tonnes d'acide phosphorique et 2 millions de tonnes d'engrais.

Ces investissements, déployés de manière progressive et disciplinée, visent non seulement à accroître les capacités, mais aussi à améliorer structurellement la position de coût d'OCP à long terme, ainsi que sa flexibilité et sa compétitivité à l'horizon 2030.

Programme eau :

Le Groupe poursuit le déploiement de sa stratégie visant à renforcer son autonomie opérationnelle en matière d'eau, un levier clé de résilience industrielle.

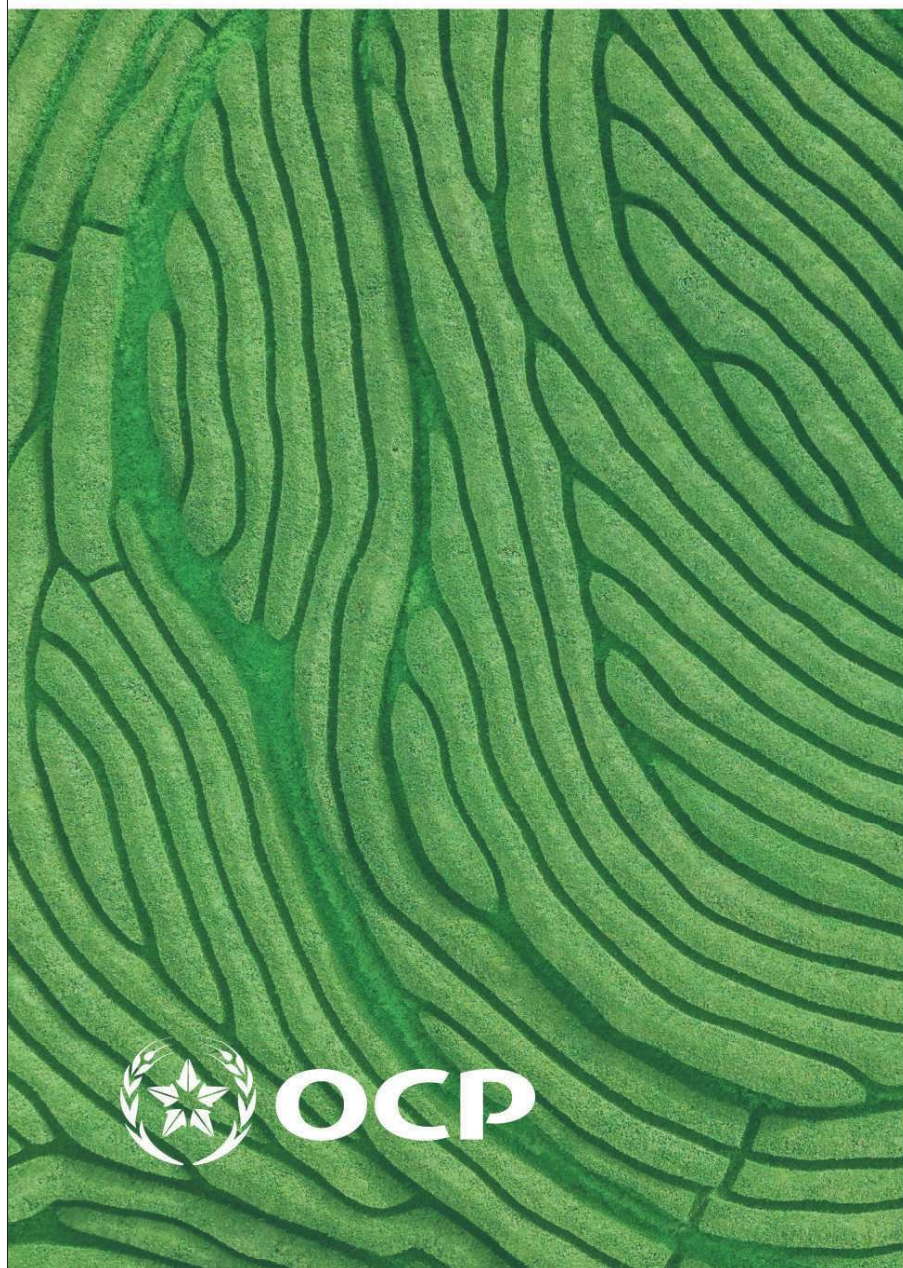
Le pipeline Jorf Lasfar-Khouribga (J2K) a été mis en service, assurant l'autonomie hydrique complète du site de Khouribga, tandis que le pipeline Safi-Gantour (S2G) a été entièrement livré. La capacité de dessalement à Jorf Lasfar a été progressivement augmentée de 80 Mm³ par an, complétée par la mise en service des raccordements STEP à Fquih Ben Saleh et Marrakech-Benguerir, garantissant un approvisionnement fiable en eau industrielle. De plus, la Phase 2 du plan d'urgence de dessalement de Safi a ajouté 8 Mm³ par an entre le troisième et le quatrième trimestre 2025. Ces avancées permettent de sécuriser durablement les opérations industrielles du Groupe tout en réduisant son empreinte environnementale.

Programme énergie :

Le développement des capacités solaires s'inscrit dans la stratégie du Groupe visant à renforcer son autonomie énergétique et à accélérer sa trajectoire de décarbonation. Trois nouvelles centrales solaires, à Benguerir, Fom Tizi et Oulad Farès, totalisant 202 MWC, ont été pleinement mises en service en 2025, avec une injection à pleine puissance sur plusieurs sites, renforçant significativement l'empreinte d'OCP en matière d'énergies renouvelables.

ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2025



www.ocpgroup.ma

Comptes consolidés au 31 décembre 2025 en normes comptables internationales IFRS

Le Groupe OCP publie ses comptes consolidés au 31 décembre 2025 selon le référentiel IFRS. Cette décision est conforme aux dispositions de la loi n°43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012, et à celles de la circulaire AMMC n°03/19 du 20 février 2019 telle que modifiée et complétée par la circulaire AMMC n°02/20 du 22 décembre 2020.

L'ensemble des états financiers consolidés et les notes annexes sont consultables sur le site internet suivant : <http://www.ocpgroup.ma/fr/investisseurs/resultats-financiers>

Note 1 - Principes comptables

1.1 BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Conformément à la loi n°43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012, ainsi qu'à la circulaire AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières, telle que modifiée et complétée par la circulaire AMMC n°02/20 du 22 décembre 2020, les états financiers consolidés du Groupe OCP sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne à la date de clôture.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

Les comptes consolidés du groupe OCP au 31 décembre 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 12 mars 2026. Les principes comptables retenus au 31 décembre 2025 sont identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2024. Les nouvelles normes et amendements devenus obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2025 ont été appliqués par le Groupe. Leur application n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés.

1.2 NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2025

Les états financiers consolidés du Groupe intègrent les normes, amendements et interprétations IFRS adoptés par l'Union européenne et dont l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les principaux amendements applicables pour la première fois sur l'exercice 2025 sont les suivants :

Amendement à IAS 21 – Absence d'échangeabilité (« Lack of Exchangeability »)

Cet amendement précise les modalités de détermination du taux de change à utiliser lorsqu'une monnaie n'est pas échangeable et introduit des exigences d'information supplémentaires visant à améliorer la transparence relative aux jugements exercés et aux estimations retenues.

L'application de cet amendement n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2025.

Normes et amendements publiés mais non encore applicables

Conformément à IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et adoptés par l'Union européenne dont l'application n'est pas encore obligatoire au 31 décembre 2025.

Le Groupe analyse actuellement les impacts potentiels de ces nouvelles dispositions sur ses états financiers futurs.

Note 2 - Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Renforcement de la structure financière du groupe OCP

- Émission obligataire internationale d'un montant de 1,75 milliard de dollars en avril 2025, en deux tranches de 750 millions de dollars avec une maturité de 5 ans et de 1 milliard de dollars à échéance longue de 10 ans.
- Émission obligataire additionnelle (Tap Issue) de 300 millions de dollars en février 2025, liée à l'emprunt international de 2 milliards de dollars réalisé en mai 2024.
- Confirmation de la notation Investment Grade (Baa3, perspective stable – Moody's) en avril 2025, reflétant la solidité du profil de crédit du Groupe.

Partenariats stratégiques et financement durable

- Signature d'un accord de financement de 350 millions d'euros avec l'Agence Française de Développement (AFD) pour soutenir le programme d'investissement vert d'un montant total de 13 milliards de dollars sur la période 2023-2027.
 - Objectifs : 100 % énergies propres et eau non conventionnelle d'ici 2027, développement de l'hydrogène et de l'ammoniac verts, neutralité carbone à horizon 2040.
 - Lancement par INNOVX en avril 2025 de la plateforme MAVA pour le financement de chaînes de valeur agricoles en Afrique.
- Levée de 6 milliards de dirhams par OCP Green Water avec CDG Capital afin de financer l'expansion des capacités de dessalement, visant une production annuelle de 630 Mm³ d'ici 2030 pour couvrir les besoins industriels du Groupe et contribuer à l'approvisionnement urbain et agricole.

Transfert des actifs vers OCP Nutricrops S.A – Complément

En décembre 2025, OCP S.A. a procédé à un complément de transfert d'actifs Engrais au profit d'OCP Nutricrops S.A pour 1,8 milliards de dirhams.

Transferts des projets SP2M vers les MFCs

OCP S.A. a procédé au transfert des actifs du Strategic Program Mzinda-Meskala SP2M vers les 3 MFCs- Mzinda Fertilizers Companies créées en décembre 2025 pour 3,2 milliards de dirhams. Ces trois entités sont détenues à 100% par OCP NUTRICROPS SA et ont pour objectif de porter le développement industriel du bassin de Mzinda.

Création de OCP Specialty Products & Solutions S.A., filiale dédiée à la chimie de spécialité

En décembre 2025, OCP a obtenu l'autorisation du Gouvernement pour la création d'OCP Specialty Products & Solutions S.A. (OCP SPS S.A.), filiale regroupant les activités existantes de la Strategic Business Unit Specialty Products & Solutions (SPS).

OCP SPS S.A. a pour vocation d'accélérer la croissance dans les métiers des phosphates de spécialité et leurs dérivés à travers la consolidation et le développement d'un portefeuille de produits et solutions à forte valeur ajoutée, incluant notamment les sels industriels dérivés de l'acide phosphorique purifié, les solutions de nutrition animale et végétale de précision ainsi que la valorisation des coproduits issus de la chaîne de valeur du phosphate.

2.2 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Depuis la clôture de l'exercice, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient se sont accrues à la suite des développements récents impliquant les États-Unis et l'Iran. À la date d'arrêté des états financiers, le Groupe n'a pas constaté de perturbation opérationnelle significative liée à ces événements.

Le Groupe continue de suivre attentivement l'évolution de la situation. OCP bénéficie d'un approvisionnement diversifié pour ses intrants stratégiques ainsi que d'une flexibilité opérationnelle qui contribuent à limiter son exposition à d'éventuelles perturbations des chaînes d'approvisionnement. En conséquence, aucun ajustement des états financiers n'a été comptabilisé à ce titre.

Note 3 - États financiers consolidés

3.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

(En millions de dirhams)	Exercice 2025	Exercice 2024
Produits des activités ordinaires	113 943	96 989
Production stockée	2 350	2 171
Achats consommés	(44 146)	(36 476)
Charges externes	(12 017)	(11 399)
Charges de personnel	(15 669)	(13 059)
Impôts et taxes	(435)	(407)
Résultats des co-entreprises	739	700
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	(1 828)	119
Autres produits et charges récurrents	261	432
EBITDA	43 198	39 068
Amortissements et pertes de valeur	(7 804)	(9 673)
Résultat opérationnel récurrent	35 394	29 395
Autres produits et charges non récurrents	(3 792)	(1 564)
Résultat opérationnel	31 602	27 831
Coût d'endettement financier brut	(4 472)	(3 510)
Produits financiers des placements	399	428
Coût d'endettement financier net	(4 074)	(3 082)
Résultat de change sur dettes et créances financières	3 757	(71)
Autres produits et charges financiers	(80)	1 089
Résultat financier	(397)	(2 063)
Résultat avant impôt	31 205	25 768
Impôts sur résultat	(12 732)	(4 863)
Résultat net de la période	18 473	20 906
Résultat net part du Groupe	17 656	20 466
Résultat net part des intérêts ne donnant pas le contrôle	817	440
Résultat de base et dilué par action en dirhams	206,43	240,49

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

3.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	Exercice 2025	Exercice 2024
Résultat net	18 473	20 906
Écarts actuariels	(645)	(1 022)
Impôts	201	319
Éléments non recyclables en résultat	(443)	(703)
Écarts de conversion	(266)	(83)
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	157	(41)
Impôts	(55)	14
Éléments recyclables en résultat	(164)	(109)
Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres	(608)	(813)
Résultat global consolidé	17 866	20 093
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>17 048</i>	<i>19 653</i>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>817</i>	<i>440</i>

^(*) La part efficace de la couverture de flux de trésorerie relative à l'emprunt obligataire USD échéance octobre 2025 avait été comptabilisée en autres éléments du résultat global (OCI) et cumulée en réserves de couverture. À l'échéance de la dette en octobre 2025, la relation de couverture a pris fin. Conformément à IFRS 9, le montant cumulé en réserves de couverture de 461 millions de dirhams a été intégralement recyclé en chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2025.

3.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actifs courants		
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	15 564	15 873
Actifs financiers de trésorerie	7	12
Stocks	30 238	22 911
Créances clients	17 916	20 275
Autres actifs courants	44 375	48 267
Total actifs courants	108 101	107 338
Actifs non courants		
Actifs financiers non courants	8 496	4 841
Participation dans les co-entreprises	8 456	8 433
Actifs d'impôt différé	317	180
Immobilisations corporelles	209 146	177 808
Immobilisations incorporelles	9 321	7 533
Total actifs non courants	235 736	198 795
Total Actif	343 837	306 133

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts et dettes financières courants	23 173	34 678
Provisions courantes	2 069	805
Dettes commerciales	30 244	30 979
Autres passifs courants	22 167	16 199
Total passifs courants	77 652	82 661
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	111 518	79 894
Provisions non courantes pour avantages au personnel	4 981	4 800
Autres provisions non courantes	1 771	4 088
Passifs d'impôt différé	6 749	4 271
Autres passifs non courants	25	11
Total passifs non courants	125 043	93 064
Capitaux propres - part du Groupe		
Capital social	8 288	8 288
Primes liées au capital	18 698	18 698
Réserves consolidées - part Groupe	92 368	80 111
Résultat net - part Groupe	17 656	20 466
Capitaux propres - part du Groupe	137 010	127 563
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	4 132	2 845
Total Capitaux propres	141 141	130 408
Total passif et capitaux propres	343 837	306 133

3.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Exercice 2025	Exercice 2024
EBITDA	43 198	39 068
subventions et dons accordés	(1 293)	(1 323)
Autres charges non courantes des exercices antérieurs	(10)	(162)
Autres charges et produits non courants	(1 892)	(108)
Résultats des co-entreprises	(739)	(700)
Autres	(1 879)	(5)
Marge brute d'autofinancement	37 384	36 770
Incidence de la variation du BFR	(11 915)	(9 405)
<i>Stocks</i>	(6 017)	(2 834)
<i>Créances commerciales</i>	(17)	780
<i>Dettes commerciales - fournisseurs</i>	1 886	(3 181)
<i>Autres actifs et passifs courants</i>	(7 767)	(4 171)
Impôts versés	(6 292)	(562)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	19 177	26 804
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(34 084)	(43 588)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	186	114
Placements financiers nets	319	(108)
Incidence des variations de périmètre*	4 551	(1 549)
Prime de remboursement des obligations	(286)	
Acquisition d'actifs financiers	(983)	(336)
Dividendes reçus	442	486
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(29 856)	(44 981)
Émission d'emprunts	44 192	50 310
Remboursement d'emprunts	(20 348)	(17 168)
Coupons TSDI	(699)	(711)
Intérêts financiers nets versés	(4 707)	(3 644)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(7 433)	(7 186)
Dividendes payés aux minoritaires	(201)	(186)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	10 804	21 415
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(435)	(7)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(309)	3 229
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	15 873	12 644
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	15 564	15 873
Variation de la trésorerie nette	(309)	3 229

* Dont 4,5 milliards de dirhams relatif à l'intégration de la trésorerie de JESA et JESA BI.

3.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Capital social	Primes liées au capital	Écart actuariel ⁽¹⁾	Dettes super subordonnés	Autres réserves consolidées
Capitaux propres au 31 décembre 2023	8 288	18 698	(4 173)	12 444	68 355
Affectation du résultat de l'exercice 2023					14 369
Résultat global consolidé de l'exercice 2024			(703)		
Emission titres super subordonnés					
Coupons titres super subordonnés				(711)	
Variation de périmètre					(1 397)
Dividendes versés					(7 186)
Autres					153
Capitaux propres au 31 décembre 2024	8 288	18 698	(4 876)	11 734	74 293
Affectation du résultat de l'exercice 2024					20 466
Résultat global consolidé de l'exercice 2025			(443)		
Emission titres super subordonnés					
Coupons titres super subordonnés				(699)	
Variation de périmètre					88
Dividendes versés					(7 434)
Autres					490
Capitaux propres au 31 décembre 2025	8 288	18 698	(5 319)	11 035	87 903

⁽¹⁾ Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Écart de conversion	Actifs réévalués à la juste valeur par capitaux propres ⁽²⁾	Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH) ⁽³⁾	Résultat net	Total capitaux propres Part Groupe	Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	Total capitaux propres
(381)	(521)	(29)	14 369	117 051	2 880	119 930
			(14 369)			
(83)		(27)	20 466	19 653	440	20 093
				(711)		(711)
				(1 397)	(318)	(1 715)
				(7 186)	(186)	(7 373)
				153	30	183
(464)	(521)	(55)	20 466	127 563	2 845	130 408
			(20 466)			
(266)		102	17 656	17 048	817	17 866
				(699)		(699)
				88	1 002	1 090
				(7 434)	(701)	(8 135)
		(47)		444	168	612
(730)	(521)		17 656	137 010	4 132	141 141

⁽²⁾ Moins-value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer.

⁽³⁾ Le Groupe avait mis en place une couverture de change qualifiée de couverture de flux de trésorerie. La part efficace était comptabilisée en OCI. La relation de couverture ayant été dénouée au 31 décembre 2025, le stock cumulé en réserves de couverture a été intégralement recyclé en chiffre d'affaires.

Note 4 - Périmètre de consolidation et variation du périmètre

4.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	Devise	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
			Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Activité Industrielle-Mine						
OCP SA - Holding	Maroc	MAD	Mère (IG)	100,00	Mère (IG)	100,00
Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Activité Industrielle - Chimie						
Nutricrops	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
KOFERT (ex JFC III)	Maroc	MAD	IG	50,00	IG	50,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	MAD	IG	60,00	IG	60,00
Mazinda Fertilizers Company I - MFCI *	Maroc	MAD	IG	100,00		
Mazinda Fertilizers Company II - MFCII *	Maroc	MAD	IG	100,00		
Mazinda Fertilizers Company III - MFCIII *	Maroc	MAD	IG	100,00		
Euro Maroc Phosphore - EMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	INR	ME	28,05	ME	28,05
Fertinagro Biotech	Espagne	EUR	ME	20,00	ME	20,00
OCP Fertinagro Advanced solutions - OFAS	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Groupe PRAYON	Belgique	EUR	ME	50,00	ME	50,00
South East European Fertilizer Company - SEEFCCO	Roumanie	USD	ME	50,00	ME	50,00
Global Feed SLU *	Espagne	EUR	IG	75,00		
Trading						
OCP AFRICA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Bésil	USD	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America	Etats-Unis	USD	IG	100,00	IG	100,00
SAFTCO	Suisse	USD	IG	100,00	IG	100,00
Energie						
OCP Green Energy - OCPGE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Green Water - OCPGW	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Ingénierie et consulting						
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	MAD	IG	50,00	ME	50,00
JESA Building & Infrastructure	Maroc	MAD	IG	50,00	ME	50,00
JESA International *	Maroc	MAD	IG	50,00		
JESA Technologies *	Etats-Unis	USD	IG	50,00		
OCP Solutions	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
VALYANS	Maroc	MAD	ME	22,00	ME	22,00
Fondations						
Fondation OCP	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Fondation Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Ecosystème UM6P						
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
BIDRA Innovation Ventures Fund	Etats-Unis	USD	IG	100,00	IG	100,00
Fluoralpha	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Health Care City Building Company - HCCBC	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
INNOVX	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Mining Operations Lab - MOL	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique - UM6P	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique Endowment Holding - UM6PEH	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique France - UM6PF	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique Paris - UM6PP	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique HOSPITAL - UM6PH	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED00 polytechnique Ventures - UM6P Ventures	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
PARK X *	Maroc	MAD	IG	100,00		
HYDROJEEEL *	Maroc	MAD	IG	100,00		
NOVAGREEN *	Maroc	MAD	IG	100,00		
URANEXT *	Maroc	MAD	IG	100,00		
Phosphate Valley Technology - PVT *	Maroc	MAD	IG	100,00		
Atlas Cloud Services - ACS *	Maroc	MAD	IG	100,00		
Tourba *	Maroc	MAD	IG	100,00		
Hôtellerie						
OCP Hospitality	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Maghreb Hospitality Company SA - MHC	Maroc	MAD	IG	84,13	IG	84,13
Société Foncière de la Lagune - SFL	Maroc	MAD	IG	71,84	IG	68,81
Société La Mamounia - SLM	Maroc	MAD	IG	65,56	IG	65,56
Société Palais Jamai - SPJ	Maroc	MAD	IG	84,13	IG	84,13
Société de Gestion de l'Hôtel Michlifen	Maroc	MAD	IG	67,30	IG	67,30
Société du Michlifen et Golf	Maroc	MAD	IG	84,13	IG	84,13
Société Hotelière de Benguérir	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Développement urbain						
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Autres						
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International	Pays-Bas	USD	IG	100,00	IG	100,00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Compagnie Marocaine de Transport et d'Affrètements Maritimes - COMATAM	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Centre d'Études et de Recherches des Phosphates Minéraux - CERPHOS	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
3A Innovation Center Limited *	Hong Kong	HKD	ME	50,00		
FT Jorf Industrial Water Desalination - FTJWID *	Maroc	MAD	IG	100,00		

* Entités entrantes

4.2 VARIATION DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu les variations suivantes :

- Création des Mzinda Fertilizers Company I, Mzinda Fertilizers Company II et Mzinda Fertilizers Company III (collectivement « MFCs ») sont trois entités créées dans le cadre du développement du complexe industriel de Mzinda, porté par OCP Nutricrops au Maroc. Implantées dans la région de Mzinda, province de Youssoufia, ces sociétés ont été structurées avec des périmètres juridiques distincts afin de porter les différents volets du projet (construction, détention d'actifs industriels, production d'engrais et financement), permettant ainsi une organisation opérationnelle et financière optimisée du complexe.
- L'intégration de Global Feed SLU, entité spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'ingrédients pour l'alimentation animale, à travers l'acquisition de 25% supplémentaire des titres, ramenant ainsi la participation du Groupe OCP à 75%. Cette opération permettant à ce dernier de renforcer sa position dans le secteur mondial de l'alimentation animale.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation des filiales INNOVX suivantes :
 - PARK X, entité dédiée à la gestion des parcs industriels ;
 - HYDROJEEL qui a pour objectif la production de l'hydrogène vert à grande échelle, de l'ammoniaque propre et d'autres dérivés ;
 - NOVAGREEN qui assure la fabrication et la commercialisation de panneaux solaires et de composants photovoltaïque ;
 - URANEXT, dont l'activité est la production, stockage, transport et commercialisation du concentré d'uranium ;
 - Phosphate Valley Technology – PVT, entité qui se charge de la Conception, fabrication et maintenance d'équipements industriels de haute technologie ;
 - TOURBA, il s'agit d'une entreprise spécialisée dans le développement de projets de carbon farming et de solutions technologiques de séquestration du carbone en agriculture, visant à accompagner les exploitations vers des pratiques durables tout en générant des crédits carbone.
- Intégration globale de JESA : Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a procédé à une réévaluation du mode de consolidation de JESA. À l'issue de cette analyse, il a été conclu que les critères de contrôle au sens d'IFRS 10 étaient réunis. En conséquence, JESA est consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2025. Les états financiers consolidés de l'exercice 2025 intègrent ainsi JESA sur l'ensemble de la période, avec constatation d'intérêts ne conférant pas le contrôle à hauteur de 50%.

Cette décision s'appuie sur les éléments suivants :

- Une dépendance économique structurelle de JESA vis-à-vis d'OCP, représentant plus de 97% de son chiffre d'affaires en 2024 ;
- Une exposition économique significative d'OCP aux rendements variables de la JV.

Ce changement de méthode vise à mieux refléter la substance économique du lien de contrôle, conformément au principe de prééminence de la substance sur la forme tel que défini dans le Cadre conceptuel des IFRS et mis en œuvre par la norme IFRS 10 – États financiers consolidés.

- L'intégration globale à 50% dans le périmètre de consolidation de JESA International spécialisée dans l'ingénierie et la gestion de projets (conception, approvisionnement, construction et gestion d'actifs).

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

- Intégration dans le périmètre de consolidation de JESA Technologies, cette entité est spécialisée dans les technologies et solutions techniques pour l'industrie du phosphate.
- Intégration dans le périmètre de consolidation de Atlas Cloud Services, cette entité offre un marketplace de services technologiques (computing, stockage, IA, IoT) pour accompagner la transformation numérique des entreprises locales.
- L'intégration dans le périmètre de consolidation de 3A Innovation Center, une société créée dans le cadre d'un partenariat entre le Groupe OCP et le groupe chinois Forbon, détenue à 50% par OCP S.A., dans le but de développer des activités d'innovation et technologiques.
- L'intégration globale à 100% dans le périmètre de consolidation du Fond de Titrisation Jorf Industrial Water Dessalination pour la gestion de la dette OCP Green Water.



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca

GROUPE OCP

**RAPPORT D'AUDIT
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca

Aux Actionnaires de la société

OCP S.A.

2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société OCP S.A. et de ses filiales (le « Groupe ») qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers consolidés contenant des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 141.141 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 18.473.

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2025, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (y compris les normes internationales d'indépendance) publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code de l'IESBA) et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de l'exercice 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles	
<p>Au 31 décembre 2025, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent respectivement à MMAD 209.146 et MMAD 9.321 (soit 64% du total des actifs).</p> <p>Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Elles sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues.</p> <p>Le Groupe procède à des tests de perte de valeur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes. - au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. <p>Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation corporelle. - de l'importance des jugements et l'utilisation de l'estimation par la Direction dans : 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance et tester l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2025 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques. Le Groupe n'a pas identifié durant l'exercice des indices de perte de valeur de ses immobilisations corporelles.



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca

- La définition des durées d'utilité retenues par composants ;
- La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, utilisés pour les tests de dépréciation.

Provision pour avantages au personnel

Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.

Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi.

La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 4.981 au 31 décembre 2025.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité...

Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2027.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe.

Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :

- procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;
- examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2027, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca

<p>La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.
---	--

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou cumulées, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les états financiers consolidés, et apprécions si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca

Parmi les points communiqués aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport d'audit parce que les conséquences négatives raisonnablement attendues de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public.

Casablanca, le 26 mars 2026

Les Auditeurs indépendants

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 88 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

Forvis Mazars



Adnane LOUKILI
Associé

BILAN (ACTIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2025			31 décembre 2024
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	11 753 154 815	9 843 912 378	1 909 242 438	1 709 803 839
Frais préliminaires				22 176 753
Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 685 630 082	9 620 489 724	1 065 140 358	1 062 550 338
Primes de remboursement des obligations	1 067 524 733	223 422 653	844 102 080	625 076 747
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	8 898 120 035	3 151 151 461	5 746 968 574	4 496 181 185
Immobilisations en recherche et développement	304 452 438	287 341 991	17 110 447	36 128 708
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 411 903 058	1 115 046 325	296 856 733	448 697 252
Fonds commercial	1 100 648 153		1 100 648 153	1 100 648 153
Autres immobilisations incorporelles	6 081 116 385	1 748 763 145	4 332 353 240	2 910 707 072
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	136 377 993 649	72 010 390 156	64 367 603 493	56 194 897 641
Terrains	3 749 704 922	1 260 497 344	2 489 207 579	2 541 744 473
Constructions	25 874 988 611	15 607 771 098	10 267 217 513	11 114 387 839
Installations techniques matériel et outillage	57 372 164 251	50 558 516 137	6 813 648 114	8 617 824 192
Matériel de transport	383 577 726	365 425 836	18 151 890	18 882 575
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 788 562 122	1 587 672 011	200 890 110	164 613 422
Autres immobilisations corporelles	13 635 007 069	2 630 507 730	11 004 499 340	9 921 954 001
Immobilisations corporelles en cours	33 573 988 948		33 573 988 948	23 815 491 139
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	61 331 645 200	2 154 663 819	59 176 981 381	49 695 514 793
Prêts immobilisés	288 863 960	26 000	288 837 960	298 476 610
Autres créances financières	136 829 063	464 060	136 365 002	130 085 941
Titres de participation	60 905 952 177	2 154 173 758	58 751 778 419	49 266 952 242
Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (E)	1 179 941 630		1 179 941 630	3 266 275 702
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement	1 179 941 630		1 179 941 630	3 266 275 702
TOTAL I (A+B+C+D+E)	219 540 855 330	87 160 117 813	132 380 737 516	115 362 673 159
STOCKS (F)	11 646 235 490	2 201 701 508	9 444 533 983	7 276 182 405
Marchandises	94 323		94 323	
Matières et fournitures consommables	3 838 611 564	1 830 212 970	2 008 398 594	1 262 116 589
Produits en cours				5 438 137 118
Produits intermédiaires et produits résiduels	6 364 496 808	346 155 942	6 018 340 866	12 543 950
Produits finis	1 443 032 796	25 332 596	1 417 700 201	563 384 748
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	74 099 870 034	1 580 594 268	72 519 275 766	81 568 296 306
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	13 352 097 720		13 352 097 720	16 023 774 466
Clients et comptes rattachés	15 482 669 123	1 538 774 347	13 943 894 777	22 139 073 527
Personnel	23 230 612	1 029 231	22 201 382	51 598 921
Organismes sociaux	2 300 594 183	36 260 656	2 264 333 527	1 916 519 418
État (Comptes d'impôts et taxes)	4 236 769 852		4 236 769 852	5 933 489 897
Autres débiteurs	38 564 183 495	4 530 035	38 559 653 460	35 371 831 150
Comptes de régularisation, Actif	140 325 049		140 325 049	132 008 927
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	3 657 586 086		3 657 586 086	5 177 058 785
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	46 123 304		46 123 304	167 442 809
TOTAL II (F+G+H+I)	89 449 814 915	3 782 295 776	85 667 519 139	94 188 980 305
TRÉSORERIE-ACTIF	903 368 931		903 368 931	692 932 477
Chèques et valeurs à encaisser	51 775 965		51 775 965	14 897 669
Banques, TG et CCP	850 887 651		850 887 651	677 445 912
Caisses, régies d'avances et accréditifs	705 315		705 315	588 896
TOTAL III	903 368 931		903 368 931	692 932 477
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	309 894 039 175	90 942 413 589	218 951 625 586	210 244 585 942

BILAN (PASSIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital fonds de dotation ⁽¹⁾	8 287 500 000	8 287 500 000
Moins: actionnaires capital souscrit non appelé capital appelé dont versé		
Prime d'émission de fusion d'apport	18 697 810 117	18 697 810 117
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	828 750 000	828 750 000
Autres réserves	12 883 485 000	25 701 710 000
Report à nouveau ⁽²⁾	3 688	5 654
Résultats nets en instance d'affectation ⁽²⁾		
Résultat net de l'exercice	10 691 798 639	-5 318 039 467
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	51 389 347 444	48 197 736 305
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	109 158 260 678	100 115 797 765
Emprunts obligataires	76 139 035 872	67 064 684 222
Crédits gouvernementaux et crédits acheteurs		
Crédits financiers	33 019 224 806	33 051 113 543
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	6 243 538 240	6 564 422 774
Provisions pour risques	835 802 258	1 333 377 175
Provisions pour charges	429 105 971	432 559 944
Engagements Sociaux	4 978 630 010	4 798 485 655
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)	2 731 470 331	375 694 096
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement	2 731 470 331	375 694 096
TOTAL I (A+B+C+D+E)	169 522 616 692	155 253 650 940
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	39 921 220 557	38 167 229 905
Fournisseurs et comptes rattachés	16 514 476 839	21 116 545 881
Clients créditeurs avances et acomptes	2 686 360 856	3 393 574 309
Personnel	569 492 075	536 584 261
Organismes sociaux	2 114 582 878	1 931 352 063
Etat - Impôt et taxes	4 633 452 795	1 098 860 254
Comptes d'associés		
Autres créanciers	12 374 959 740	9 308 532 317
Comptes de régularisation-passif	1 027 895 375	781 780 821
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	1 429 323 939	2 597 385 892
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)	18 166 177	234 700 345
TOTAL II (F+G+H)	41 368 710 673	40 999 316 142
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	8 000 000 000	13 950 000 000
Banques (soldes créditeurs)	60 298 221	41 618 860
TOTAL III	8 060 298 221	13 991 618 860
TOTAL GENERAL (I+II+III)	218 951 625 586	210 244 585 942

⁽¹⁾ capital personnel débiteur

⁽²⁾ bénéficiaire (+) déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(En Dirhams)	Opérations		TOTALS décembre 2025 3=2+1	Exercice 2024
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)				5 854 214 577
Ventes de biens & services produits	55 685 296 042	-21 448 159	55 663 847 884	51 052 113 260
Chiffre d'affaires	55 685 296 042	-21 448 159	55 663 847 884	56 906 327 838
Variation de stocks de produits (+-) ⁽¹⁾	1 459 282 002		1 459 282 002	-480 434 546
Immobilisations produites par l'Ese pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation transferts de charges	1 386 370 580	108 776 069	1 495 146 649	1 378 933 140
TOTAL I	58 530 948 625	87 327 910	58 618 276 535	57 804 826 432
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises ⁽²⁾				5 812 239 892
Achats consommés de matières et fournitures ⁽²⁾	13 342 499 392	185 085 127	13 527 584 519	11 795 917 912
Autres charges externes	10 202 755 684	-40 316 702	10 162 438 982	19 577 113 313
Impôts et taxes	237 717 405	11 760	237 729 165	244 458 144
Charges de personnel	11 195 951 943	17 933 927	11 213 885 869	10 193 863 206
Autres charges d'exploitation	28 568 613		28 568 613	
Dotations d'exploitation	6 547 278 438	-452 995 970	6 094 282 468	7 004 250 514
TOTAL II	41 554 771 475	-290 281 858	41 264 489 616	54 627 842 981
RÉSULTAT D'EXPLOITATION III (I-II)			17 353 786 919	3 176 983 450
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	4 498 780 497		4 498 780 497	462 725 712
Gains de change	910 595 567		910 595 567	560 444 219
Intérêts et autres produits financiers	1 774 889 109		1 774 889 109	1 587 884 750
Reprises financières; transferts de charges	1 240 058 765		1 240 058 765	2 102 126 524
TOTAL IV	8 424 323 939		8 424 323 939	4 713 181 204
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	5 858 348 941	-2 005 490	5 856 343 451	4 780 026 222
Pertes de change	772 058 861		772 058 861	2 332 173 670
Autres charges financières	173 969	19 999	193 968	10 311
Dotations financières	1 247 648 152		1 247 648 152	1 309 657 389
TOTAL V	7 878 229 923	-1 985 491	7 876 244 432	8 421 867 592
RÉSULTAT FINANCIER VI (IV-V)			548 079 506	-3 708 686 388
RÉSULTAT COURANT VII (III+VI)			17 901 866 425	-531 702 937
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	5 636 756 905		5 636 756 905	33 687 740 392
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	170 132 556	114 672 643	284 805 200	921 241 126
Reprises non courantes; transferts de charges	2 368 210 852		2 368 210 852	308 085 987
TOTAL VIII	8 175 100 313	114 672 643	8 289 772 956	34 917 067 505
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	5 179 934 775		5 179 934 775	33 087 022 615
Subventions accordées	948 198 189	9 234 451	957 432 641	1 715 343 116
Autres charges non courantes	2 676 745 609	891 794	2 677 637 403	2 378 268 983
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	462 715 497		462 715 497	1 669 997 831
TOTAL IX	9 267 594 071	10 126 245	9 277 720 316	38 850 632 546
RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-987 947 360	-3 933 565 041
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			16 913 919 066	-4 465 267 978
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS XII	5 903 565 136	318 555 291	6 222 120 427	852 771 489
RÉSULTAT NET (XI-XII)			10 691 798 639	-5 318 039 467
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			75 332 373 430	97 435 075 141
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			64 640 574 792	102 753 114 608
RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)			10 691 798 639	-5 318 039 467

⁽¹⁾ Variation de stock : Stock final - stok initial, augmentation (+), diminution (-)

⁽²⁾ Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

(En Dirhams)	Exercice 2025	Exercice 2024
1- Ventes de Marchandises (en l'état)		5 854 214 577
2- Achats revendus de marchandises		5 812 239 892
I-MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT (1-2)		41 974 686
II-PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	57 123 129 886	50 571 678 714
3- Ventes de Biens et services produits	55 663 847 884	51 052 113 260
4- Variation stocks de produits	1 459 282 002	-480 434 546
5- Immobilisations et articles codifiés produits par l'entreprise pour elle-même		
III-CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	23 690 023 501	31 373 031 226
6- Achats consommés de matières et fournitures	13 527 584 519	11 795 917 912
7- Autres charges externes	10 162 438 982	19 577 113 313
IV-VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)	33 433 106 385	19 240 622 174
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	237 729 165	244 458 144
- Charges de Personnel	11 213 885 869	10 193 863 206
V-EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	21 981 491 351	8 802 300 824
OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	28 568 613	
+ Reprises d'exploitation et transferts de charges	1 495 146 649	1 378 933 140
- Dotations d'exploitation	6 094 282 468	7 004 250 514
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	17 353 786 919	3 176 983 450
+ RÉSULTAT FINANCIER	548 079 506	-3 708 686 388
RÉSULTAT COURANT (+OU-)	17 901 866 425	-531 702 937
+ RÉSULTAT NON COURANT	-987 947 360	-3 933 565 041
VI-IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	6 222 120 427	852 771 489
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	10 691 798 639	-5 318 039 467

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

(En Dirhams)	Exercice 2025	Exercice 2024
Résultat net de l'exercice	10 691 798 639	-5 318 039 467
Bénéfice +	10 691 798 639	
Perte -		-5 318 039 467
+ Dotations d'exploitation ⁽¹⁾	4 938 524 039	6 605 881 075
+ Dotations financières ⁽¹⁾	1 201 524 848	1 142 214 580
+ Dotations non courantes ⁽¹⁾	22 854 613	62 587 399
- Reprises d'exploitation ⁽²⁾	617 099	
- Reprises financières ⁽²⁾	563 812 535	1 486 372 180
- Reprises non courantes ^{(2) (3)}	437 166 973	560 573 142
- Produits des cessions d'immobilisations	5 636 756 905	33 687 740 392
+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations sorties	5 179 934 775	33 087 022 615
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)	15 396 283 401	-155 019 511
- Distribution de bénéfices	7 500 187 500	7 250 733 750
AUTOFINANCEMENT	7 896 095 901	-7 405 753 261

(1) A l'exclusion des dotations :

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;

(2) A l'exclusion des reprises :

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

COMPTES SOCIAUX OCP SA

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

(En Dirhams)	Exercice 2025 a	Exercice 2024 b	Variation a - b	
			Emplois	Ressources
Fonds de roulement fonctionnel (A)	37 141 879 176	39 890 977 781	2 749 098 605	
Besoin de financement global (B)	44 298 808 466	53 189 664 164		8 890 855 697
TRÉSORERIE NETTE (actif-passif) = (A - B)	-7 156 929 290	-13 298 686 382	6 141 757 092	

II- EMPLOIS ET RESSOURCES

(En Dirhams)	Exercice 2025		Exercice 2024	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Autofinancement (A)		7 896 095 901	7 405 753 261	
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		5 640 116 493		33 687 740 392
Augmentation des capitaux propres et provisions durables (C)		622 926 629		1 363 176 740
Augmentation des dettes de financement (D)		25 336 053 459		35 406 581 800
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		39 495 192 483	7 405 753 261	70 457 498 932
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	29 206 673 576		40 210 484 400	
Remboursement des capitaux propres (F)				
Provisions durables pour risques et charges (G)	442 782 274		1 229 672 291	
Remboursement des dettes de financement (H)	11 851 480 239		10 455 324 551	
Emplois en non valeurs (I)	743 354 998		747 250 259	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H+I)	42 244 291 088		52 642 731 500	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)				
		8 890 855 697	23 564 608 245	
IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE				
	6 141 757 092			13 155 594 075
TOTAL GÉNÉRAL	48 386 048 180	48 386 048 180	83 613 093 006	83 613 093 006

TABLEAU DES PROVISIONS

(En Dirhams)	Montant Début période	Dotations			Part patronale part salariale capitalisation et virement	Reprises			Paielements et régularisations	Montant fin période
		D'exploitation	Financières	Non courantes		D'exploitation	Financières	Non courantes		
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 605 650 648		706 276 119				48 497 487			2 263 429 280
2 Provisions réglementées										
3 Provisions durables pour risques & charges	6 564 422 774		428 598 520	22 854 613	622 926 629		515 315 048	437 166 973	442 782 274	6 243 538 240
SOUS TOTAL (A)	8 170 073 422		1 134 874 639	22 854 613	622 926 629		563 812 535	437 166 973	442 782 274	8 506 967 520
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	3 717 149 135	696 364 981		416 360		631 634 701				3 782 295 776
5 Provisions pour risques & charges :										
Provisions pour pertes de change	167 442 809		46 123 304				167 442 809			46 123 304
Provisions pour risques et charges	2 429 943 083	459 393 448		439 444 525		45 245 791		1 900 334 630		1 383 200 635
6 Provisions pour dépréciation des comptes trésorerie										
SOUS TOTAL (B)	6 314 535 027	1 155 758 429	46 123 304	439 860 885		676 880 491	167 442 809	1 900 334 630		5 211 619 715
TOTAL (A+B)	14 484 608 449	1 155 758 429	1 180 997 943	462 715 497	622 926 629	676 880 491	731 255 344	2 337 501 603	442 782 274	13 718 587 235

ÉTAT DES DÉROGATIONS (ÉTAT A2)

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I/ DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX :		
Principe de spécialisation des exercices	Conformément à l'avis numéro 27 du CNC en date du 27 septembre 2023, les cotisations au « Fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre ayant touché le Royaume du Maroc: « institué par le décret n°2.23.811 du 11 septembre 2023 ont fait l'objet d'étalement en charges à répartir sur plusieurs exercices.	Comptabilisation de 1 milliards MAD en charges à répartir en 2023 et comptabilisation d'un amortissement de 1/5 ^{ème} en dotations d'exploitation pour un montant de 200 Millions MAD au titre de 2025.
II/ DÉROGATIONS AUX METHODES D'ÉVALUATION :		NEANT
III/ DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE		NEANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION :		NEANT
Aucun changement		
II/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION :		NEANT
Aucun changement		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(En Dirhams)	Montant brut		Augmentation				Diminution		Montant brut
	Début exercice	Acquisition	Prod. de l'entreprise p/elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	Fin d'exercice	
Immobilisations en non-valeurs (A)	11 078 253 791	756 430 008				-68 453 973	-13 075 010	11 753 154 815	
Immobilisations incorporelles (B)	7 064 584 289	1 987 974 166		243 707 356	-398 145 776			8 898 120 035	
Immobilisations corporelles (C)	124 572 819 185	17 063 018 591			-4 780 988 573	-246 223 208	-230 632 346	136 377 993 649	
TOTAL (A+B+C)	142 715 657 265	19 807 422 764		243 707 356	-5 179 134 350	-314 677 181	-243 707 356	157 029 268 499	

COMPTES SOCIAUX OCP SA

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Devise	Capital social (En devise)	Participation (en %)	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur Comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produit inscrit au CPC de l'exercice
								Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
* SOCIÉTÉS MAROCAINES											
Phosboucrââ	MINES	MAD	1 000 000 000	100	1 398 960 000		1 398 960 000	31/12/2025	7 421 998 570	839 061 287	
OCP NUTRICROPS S.A	CHIMIE	MAD	31 300 145 000	100	31 300 145 000		31 300 145 000	31/12/2025	35 356 488 366	2 377 680 783	3 500 000 000
OCP SPS S.A	CHIMIE	MAD	500 000 000	100	125 000 000		125 000 000				
Euro Maroc Phosphore - EMA	CHIMIE	MAD	346 500 000	33	115 500 000		115 500 000	31/12/2025	1 540 554 479	-38 739 628	
Indo Maroc Phosphore - IMA	CHIMIE	MAD	619 998 000	33	206 666 000		206 666 000	31/12/2025	1 713 733 709	447 414 208	133 299 570
PAKISTAN MAROC PHOSPHORE - PMP	CHIMIE	MAD	800 000 000	50	400 000 000		400 000 000	31/12/2025	1 943 520 498	380 446 865	300 000 000
OCP FERTINAGRO ADVANCED SOLUTIONS	ENGRAIS/SERVICES	MAD	398 474 200	50	199 237 100		199 237 100	31/12/2025	642 268 006	116 696 330	
OCP AFRICA	ENGRAIS/SERVICES	MAD	2 402 810 200	100	2 486 926 400	123 304 600	2 363 621 800	31/12/2025	2 376 826 954	40 667 659	
OCP GREEN ENERGY	ENERGIES RENOUVELABLES	MAD	600 000 000	100	600 000 000		600 000 000	31/12/2025	571 604 818	4 231 264	
OCP GREEN WATER	TRAITEMENT DES EAUX	MAD	7 668 683 800	100	7 668 683 800		7 668 683 800	31/12/2025	7 079 363 907	-293 203 101	
DUPONT OCP OPERATIONS CONSULTING - DOOC	CONSEIL	MAD	50 000 000	100	40 448 059		40 448 059	31/12/2025	78 273 260	17 399 170	
JACOBS ENGINEERING SA - JESA	ENGINEERING	MAD	45 000 000	50	22 500 000		22 500 000	31/12/2025	1 106 633 458	537 938 985	500 001 750
OCP SOLUTIONS	CONSEIL	MAD	20 000 000	100	67 055 913		67 055 913	31/12/2025	88 001 452	13 247 356	
TEAL TECHNOLOGY & SERVICES - TTS	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION/ SERVICES	MAD	15 000 000	100	27 365 812		27 365 812	31/12/2025	77 468 452	22 446 836	29 588 527
OCP HOSPITALITY	HÔTELLERIE/ SERVICES	MAD	5 405 167 700	100	5 420 361 443	1 329 010 806	4 091 350 637	31/12/2025	4 090 229 979	-688 957 522	
SOCIÉTÉ DAMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE MAZAGAN - SAEDM	PROMOTION IMMOBILIERE	MAD	1 608 382 000	100	2 917 377 722		2 917 377 722	31/12/2025	1 559 839 757	6 737 764	
OCP INNOVATION FUND FOR AGRICULTURE - OIFFA	FONDS D'INVESTISSEMENT	MAD	3 605 000 000	100	3 605 000 000	36 723 513	3 568 276 487	31/12/2025	3 574 161 463	-12 099 105	
SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS RÉGIONAUX - SOTREG	TRANSPORT	MAD	56 000 000	100	225 000 000		225 000 000	31/12/2025	232 066 431	19 853 946	
COMPAGNIE MAROCAINE DE TRANSPORT ET D'AFFRÈTEMENTS MARITIMES - COMATAM	MARITIME	MAD	14 500 000	100	14 300 000		14 300 000	31/12/2025	68 262 051	29 646 941	20 010 000
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DES PHOSPHATES MINÉRAUX (CERPHOS)	ÉTUDES	MAD	44 900 000	100	186 183 000	147 879 459	38 303 541	31/12/2025	37 773 643	-2 700 088	
OCP GLOBAL BUSINESS SERVICES	SERVICES	MAD	300 000	100	10 186 504		10 186 504				
FONDATION SOCIALE GROUPE OCP	SOCIAL	MAD	100 000	100	100 000		100 000				
OCP SPORT DEVELOPMENT	AUTRES	MAD	9 750 000	100	9 750 000		9 750 000				
S.E.P.K	AUTRES	MAD	35 000 000	12	4 200 000	4 200 000					
SIDETSA	AUTRES	MAD	6 100 000	25	1 525 000	1 525 000					
STOZ	AUTRES	MAD	1 000 000	35	350 000	350 000					
SCI DE LA MAISON D'ÉTUDIANTS DE PARIS	AUTRES	MAD	258 000	17	45 000	45 000					
TOTAL (A)					57 052 866 753	1 643 038 378	55 409 828 375				4 482 899 847
* SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES											
ZUARI MAROC PHOSPHATES PRIVATE LIMITED - ZMPL	ENGRAIS	INR	3 596 324 560	50	585 870 176		585 870 176				
PRAYON S.A	CHIMIE	EUR	49 800 000	50	200 919 860		200 919 860	31/12/2025	201 212 KEUR	-14 314 KEUR	15 880 650
OCP INTERNATIONAL	BUREAU REPRESENTATION	USD	287 309 497	100	2 721 844 221	510 610 306	2 211 233 915	31/12/2025	211 516 KUSD	3 206 KUSD	
OCP NORTH AMERICA	BUREAU REPRESENTATION	USD	5 041 000	100	47 365 221		47 365 221	31/12/2025	46 532 KUSD	11 310 KUSD	
OCP DE ARGENTINA	BUREAU REPRESENTATION	ARS	5 000 000	92	8 811 552		8 811 552				
3A INNOVATION CENTER LIMITED	BUREAU REPRESENTATION	USD	10 000 000	50	49 958 000		49 958 000				
SEEFKO	BUREAU REPRESENTATION	USD	908 865	50	4 520 400		4 520 400	31/12/2025	4 817 KUSD	1 276 KUSD	
UM6P PARIS OFFICE (UM6PP)	IMMOBILIER/ SERVICES	EUR	30 420 914	5	18 076 919		18 076 919	31/12/2025	19 433 KEUR	22 KEUR	
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES ENGRAIS PULVÉRISÉS	AUTRES	DIN	35 000	1,40	602	602	-				
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT & D'AFFRÈTEMENT	MARITIME	EUR	84 500	100	524 472	524 472	-				
OCP RE	REASSURANCE	EUR	20 000 000	100	215 194 000		215 194 000				
TOTAL (B)					3 853 085 425	511 135 381	3 341 950 044				15 880 650
TOTAL GENERAL (A+B)					60 905 952 177	2 154 173 758	58 751 778 419				4 498 780 497

TABLEAU DES CRÉANCES

Créances	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	61 331 645 200	61 122 786 240	208 858 960		3 853 085 425		956 706	
Prêts immobilisés	288 863 960	80 005 000	208 858 960				956 706	
Autres créances financières	136 829 063	136 829 063						
Titres de participation	60 905 952 177	60 905 952 177			3 853 085 425			
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	74 099 870 034	20 672 606 170	47 548 661 983	5 878 601 881	6 744 658 004	5 289 021 735	60 189 408 130	87 582 741
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	13 352 097 720		13 352 097 720		2 232 705 635	84 231 066	8 159 060 132	
Clients, armateurs et comptes rattachés	15 482 669 123		9 883 012 345	5 599 656 778	4 475 327 124	286 221 044	11 952 445 573	87 582 741
Personnel	23 230 612		23 230 612		2 090 813			
Organismes sociaux	2 300 594 183		2 300 594 183			396 274 427	1 924 356 740	
État (impôts et taxes)	4 236 769 852		4 236 769 852			4 236 769 852		
Autres débiteurs	38 564 183 495	20 672 606 170	17 612 632 222	278 945 103	34 534 432	285 525 346	38 153 545 685	
Comptes de régularisation -Actif-	140 325 049		140 325 049					

TABLEAU DES DETTES

Dettes	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
DETTES DE FINANCEMENT	109 158 260 678	97 732 240 864	11 426 019 814		80 095 291 031	71 785 784	2 479 482 342	
Emprunts obligataires	76 139 035 872	71 139 035 872	5 000 000 000		56 139 035 872			
Autres dettes de financement	33 019 224 806	26 593 204 992	6 426 019 814		23 956 255 159	71 785 784	2 479 482 342	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	39 921 220 558		38 214 047 952	1 707 172 606	5 505 843 938	6 101 767 095	22 186 231 273	
Fournisseurs et comptes rattachés	16 514 476 839		14 807 304 233	1 707 172 606	3 878 854 142	396 291 024	8 325 037 620	
Clients, armateurs avances et acomptes	2 686 360 856		2 686 360 856		618 450 920		1 880 079 916	
Personnel	569 492 075		569 492 075		-286 074			
Organismes sociaux	2 114 582 878		2 114 582 878		-134 145	1 049 717 868	1 062 765 777	
État (impôts et taxes)	4 633 452 795		4 633 452 795		106 424	4 633 452 795		
Autres créanciers	12 374 959 740		12 374 959 740		240 181 751	22 305 407	10 897 222 516	
Comptes de régularisation -Passif-	1 027 895 375		1 027 895 375		768 670 919		21 125 444	

MONTANTS DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Tiers créditeurs ou tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté reçue à la date de clôture
Sûretés données					NEANT
Sûretés reçues					NEANT

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL (EN DIRHAMS)

Engagements donnés	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Engagement par signature auprès des banques	1 231 357 365	110 904 043
Avals et cautions : Cautions Bancaires	80 000 000	80 000 000
TOTAL (1)	1 311 357 365	190 904 043

Engagements reçus	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Engagement par signature : Emprunts garantis		
Engagement par signature des établissements financiers	6 592 227 587	6 170 556 552
Autres engagements et garanties reçues sur contrats et marchés	10 273 566 609	8 584 854 627
TOTAL (2)	16 865 794 197	14 755 411 179

PASSIFS ÉVENTUELS

Passifs éventuels

Conformément à la législation en vigueur, les exercices 2025 et 2024 ne sont pas encore prescrits, les déclarations fiscales de la société OCP SA relatives audit exercice peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et de rappels éventuels.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Événements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture de l'exercice, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient se sont accrues à la suite des développements récents impliquant les États-Unis et l'Iran. À la date d'arrêté des états financiers, le Groupe n'a pas constaté de perturbation opérationnelle significative liée à ces événements.

Le Groupe continue de suivre attentivement l'évolution de la situation. OCP bénéficie d'un approvisionnement diversifié pour ses intrants stratégiques ainsi que d'une flexibilité opérationnelle qui contribuent à limiter son exposition à d'éventuelles perturbations des chaînes d'approvisionnement. En conséquence, aucun ajustement des états financiers n'a été comptabilisé à ce titre.



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca

OCP S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7^{ème} étage
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
OCP S.A.
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 juin 2024, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société OCP S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 51.389.347 dont un bénéfice net de KMAD 10.691.799.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société OCP S.A. au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles	
<p>Au 31 décembre 2025, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'élève à MMAD 64.368.</p> <p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et des dépréciations éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés.</p> <p>Les immobilisations sont amorties selon les modalités définies dans le paragraphe I.A.3 de l'état A.1.</p> <p>OCP S.A. procède à des tests de dépréciation des immobilisations corporelles sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs, lorsqu'il existe des indices de perte de valeur des dites immobilisations.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes de la société, et de la poursuite par la société de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation ; - du fait que l'évaluation des immobilisations corporelles requiert de la part de la Direction l'exercice de jugement et l'utilisation d'estimations dans : <ul style="list-style-type: none"> o La définition des durées d'amortissement retenues par nature d'immobilisations ; o La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés utilisés le cas échéant, pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'amortissement des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2025 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques. La société n'a pas identifié durant l'exercice des indices de perte de valeur de ses immobilisations corporelles.

3

<p>Provision pour avantages au personnel</p> <p>La société dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.</p> <p>Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi.</p> <p>La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 4.979 au 31 décembre 2025.</p> <p>Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel.</p> <p>L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité, etc.</p> <p>Il est à noter que la société a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2027.</p> <p>La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par la société.</p> <p>Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ; - apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ; - examiner les calculs préparés par la société, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ; - analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 1^{er} janvier 2027, au regard de l'évolution des textes réglementaires ; - examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par la société des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

4

Evaluation des titres de participations

Les titres de participation figurant au bilan de la société au 31 décembre 2025 s'élèvent à un montant net de MMAD 58.752.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Ces titres sont dépréciés lorsque la valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine est inférieure à celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice.

Comme indiqué dans l'ETIC, la valeur d'inventaire est déterminée par la Direction en fonction du cours moyen du dernier mois s'il s'agit de titres cotés, de la valeur probable de négociation, de la valeur d'usage, ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la participation.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation dans les comptes, de l'importance du jugement dans l'estimation de leurs valeurs d'inventaire, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constituait un point clé de notre audit.

Nos travaux ont consisté à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- Examiner la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ainsi que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- Obtenir les prévisions de flux de trésorerie d'exploitation des activités des entités concernées établies par la Direction ;
- Examiner les hypothèses retenues au regard de l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;
- Tester l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'inventaire retenues par la société ;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

6

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société OCP S.A. a procédé, au cours de l'exercice 2025 :

- À la création des sociétés suivantes :
 - OCP SPECIALTY PRODUCTS & SOLUTIONS « OCP SPS » S.A. pour un montant de capital social de MMAD 500 dont MMAD 125 libéré au 31 décembre 2025 ;
 - OCP RE pour un montant de capital social de 20 Millions d'Euros entièrement libéré au 31 décembre 2025.
- À la prise de participation pour 100 % du capital de OCP GLOBAL BUSINESS SERVICES « OCP GBS » S.A. pour un montant de MMAD 10.

Casablanca, le 26 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
7 Bd. Dr. El Glaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faiçal MEKOUAR
Associé

Forvis Mazars

forvis mazars
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Tél. 05 22 42 34 23

Adnane LOUKILI
Associé